

ANNEXE B
LISTE DES COMITÉS (TYPE, MANDATS, PARTICIPANTS)
ADOPTÉ LE 18 SEPTEMBRE 2024
RÉVISÉ LE 21 MAI 2025 - RÉOLUTION NUMÉRO 2025-05-3561
RÉVISÉ LE 17 DÉCEMBRE 2025 – RÉOLUTION NUMÉRO 2025-12-3779
RÉVISÉ LE 18 FÉVRIER 2026 – RÉOLUTION NUMÉRO 2026-02-3833

Comités	Type	Mandat(s)	Participants
CCU	Requis par la loi	Le Comité consultatif d’urbanisme (C.C.U.) est un groupe de travail qui a pour fonction de donner des avis au Conseil municipal en matière d’urbanisme. Le C.C.U. est une instance prévue par la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme et sa constitution autant que ses activités sont régies par le règlement municipal 2010-275.	- Élus : Line Chapados (représente le conseil). Substituts : Alex De Zordo - Administration : B. Cadieux - Citoyens : Danielle Bourassa, Cyril Michaud, Liliane Saucier, John Raza, Denis Gignac et Elizabeth Shapiro
Comité de démolition	Requis par la loi	Le Comité de démolition est une structure formelle et décisionnelle, dont le mandat consiste à étudier les demandes de démolition de bâtiments principaux. C’est le conseil municipal qui entend l’appel de la décision advenant qu’une telle demande soit déposée. L’analyse et la décision prennent en considération plusieurs critères prévus dans le Règlement 2023-610 sur la démolition d’immeubles.	- Karine Dostie, présidente - Élus : Line Chapados (représentante) et tous les autres élus sont tous substituts
CCE	Aviseur	Ce comité n’est pas obligatoire en vertu de la Loi sur l’aménagement et l’urbanisme comparativement au comité consultatif en urbanisme (CCU). Toutefois, sa constitution autant que ses activités sont régies par le règlement municipal n° 2014-408. - Proposer aux élus une politique environnementale - Recommander les critères d’évaluation pour les accès publics aux cours d’eau - Recommander des ajustements au plan de gestion proactive de l’achalandage au lac St-François-Xavier lorsque requis - Recommander les actions prioritaires pour la mise en œuvre de la politique environnementale - Recommander au conseil municipal des moyens d'optimiser la collecte de déchets en réduisant l'impact environnemental - Recommander au conseil municipal des moyens d'améliorer notre Ecocentre (traitement des matières résiduelles) en favorisant le réemploi - Recommander au conseil municipal des actions à prendre pour protéger le ciel nocturne, notamment en évaluant la pertinence d'obtenir la certification ‘Darksky’ - Recommander au conseil municipal des outils pratiques pour les Associations de lacs	- Élus : Lenka Martinek (représente le conseil), Céline Bouchard - Administration : Coordonnateur de l’environnement - Citoyens : Linda Proulx, Josée-Anne Tsigadas, Kendall Greenaway, Brigitte Thomas, Catherine Lacasse et Marc de Montigny
Sécurité publique	Politique	- Mise à jour du plan d'urgence - Effectuer une recommandation au Conseil municipal sur les actions à prioriser afin d’optimiser les services de sécurité publique (mesures d’urgences, incendie, premier répondant, prévention,	L. Chapados (P) K. Dostie S. Cormier

		etc.) rendus aux citoyens dans un contexte d’environnement en changement.	
Travaux publics	Politique	1. Coordonner au besoin une rencontre de suivi sur des dossiers qui préoccupent les élus et/ou qui feront l’objet de résolutions (aucun rôle décisionnel dans ces rencontres) 2. Effectuer une recommandation aux élus sur les résolutions à voter relativement aux travaux publics quand nécessaire	• R. Gosselin (P) • K. Dostie • A. De Zordo
Vie communautaire, loisirs et culture	Aviseur	1. Proposer une politique de reconnaissance pour les organismes 2. Proposer une politique de reconnaissance des bénévoles de la municipalité 3. Proposer une trousse d’accueil pour les nouveaux citoyens 4. Participer à des séances de remue-ménages portant sur la planification annuelle des activités ou la recherche de nouvelles idées pour le loisir et la culture.	• Élus : S. Cormier (P), Line Chapados • Administration : Jamie Lee Paquette • Citoyens : 2 citoyens (en recrutement) et 1 représentant de chacun des groupes suivants : Cercle des fermières, Galerie Montfort, • TCACWN
Comité sentiers et plein air	Aviseur	1. Formuler des recommandations concernant la mise à jour du plan directeur des sentiers récréatifs, notamment pour améliorer les connexions entre les réseaux existants, en développement et à développer, et réfléchir des sentiers communautaires. 2. Contribuer activement aux réflexions et aux initiatives reliées aux activités de plein air, et appuyer les corvées et actions citoyennes organisées par la municipalité, afin de favoriser la participation et l’engagement de la communauté. 3. Proposer des idées et suggestions visant la bonification de l’offre municipale en matière d’activités et d’infrastructures de plein air, en appui aux équipes municipales responsables.	• Élus : Alex De Zordo (P), Lenka Martinek • Administration : Jamie Lee Paquette • Citoyens : Lyne Bédard, Maryse Perron, André Cliche, Guylaine Potvin, Christine König, Chris Teron, Michel Gaulin, François Grimard et Claude Chouinard
Comité aviseur – Pavillon Montfort	Aviseur	1. Effectuer une étude des besoins de la communauté 2. En cours de projet, collaborer en tant que comité aviseur pour les décisions liées à l'usage du bâtiment et effectuer des recommandations au Conseil municipal	• Élus : Céline Bouchard (P), K. Dostie • Administration : R. Kelley • Citoyens : Jayne Pollock, Line Bédard, Charles Boyer, Patrice Bernard, Yves Jegou, Louise Lapointe
Comité aviseur – église St-Michel	Aviseur	1. Effectuer une étude des besoins de la communauté 2. En cours de projet, collaborer en tant que comité aviseur pour les décisions liées à l'usage du bâtiment et effectuer des recommandations au Conseil municipal	• Élus : L. Martinek (P), K. Dostie, • Administration : R. Kelley • Citoyens : Myriam Rioux, Paul Hamel, Marie Béland

Finances et budget		1. Le comité agit chaque année sur les deux éléments suivants : en vue du budget de l'année à venir, recommander une révision de la formule de taxation ainsi qu'identifier les priorités des élus pour le PTI. 2. En cours d'année, le comité est disponible pour des rencontres de travail avec l'administration (au besoin). 3. Effectuer des recommandations au conseil municipal en matière de perception de taxes, notamment en effectuant une analyse comparative auprès d'autres municipalités des taxes perçues versus les services rendus 4. Fournir des recommandations d'évolution au Règlement sur la gestion contractuelle en vigueur 5. Effectuer une recommandation des outils nécessaires à la prise de décision financière des élus 6. Selon les besoins du conseil énoncés en caucus, collaborer aux analyses en profondeur de l'administration pour comprendre la nature de différentes dépenses et de notre situation financière	• Élus : Céline Bouchard (P) et tous les autres élus
---------------------------	--	---	--